

Projet d'accueil

« Les Petites Arsouilles »

Table des matières

Situation générale	3
I. LE POUVOIR ORGANISATEUR	3
II. PETIT HISTORIQUE	3
III. CAPACITE - SITUATION – HEURES D’OUVERTURE	4
IV. PRESENTATION DE NOTRE EQUIPE	4
V. LA CRECHE EST UN LIEU DE FORMATION	5
VI. LA CONSULTATION MEDICALE A LA CRECHE	5
VII. LE CONTRAT D’ACCUEIL	6
Le projet éducatif	7
I. Les sections.....	8
II. La familiarisation	8
III. Les puéricultrices référentes et co-référentes.....	9
IV. L’aménagement des espaces.....	9
V. Les pratiques	10
1. Les repas :.....	10
2. Le sommeil	11
3. Organisation de matin et du soir.....	11
4. Place active de l’enfant/place de l’adulte	12
5. La communication	13
6. L’accessibilité	14
7. Les activités extérieures	14
VI. Soutien dans l’activité professionnelle.....	14
VII. Les projets.....	15
1. Ecocrèche	15
2. Propositions culturelles et sociales.....	15

Situation générale

I. LE POUVOIR ORGANISATEUR

Le Pouvoir Organisateur du Centre de la Petite Enfance est le Centre Public d'Action Sociale de Soignies.

Le Président, Monsieur Hubert DUBOIS, et le Directeur Général, Monsieur Christophe MARIN, sont joignables sur rendez-vous.

Adresse:

CPAS de Soignies
Chaussée de Braine.47
7060 Soignies
E-mail: direction@cpas-soignies.be

II. PETIT HISTORIQUE

La Crèche "Les Petites Arsouilles" a été créée en 1974.

D'abord établie dans une maison de la Chaussée d'Enghien, elle déménage dans le bâtiment, rue Ferrer en 1984.

Elle est un des deux services du Centre de la Petite Enfance (CPE) du CPAS de Soignies.

Le Centre de la Petite Enfance comprend également un Service d'Accueillantes d'Enfants (SAE) qui organise l'accueil des enfants au domicile des accueillantes.

Après diverses augmentations de capacité sur le site de la rue ferrer (de 49 à 86 places), elle déménage dans un tout nouveau bâtiment en novembre 2024.

III. CAPACITE- SITUATION – HEURES D’OUVERTURE

La Crèche "Les Petites Arsouilles" est désormais agréée par l'ONE pour l'accueil de 98 enfants et est située sur le site de la Chaussée de Braine, 47 à 7060 Soignies (derrière la Résidence « Les Cayoteux », Maison de Repos du CPAS de Soignies). Le téléphone général est le 067/348.190.

Nous accueillons les enfants nécessitant une attention particulière pour autant que l'état de santé de l'enfant le permette et que l'équipe et l'infrastructure puissent répondre à ses besoins.

Elle ouvre ses portes de 06h45 à 18h15 chaque jour ouvrable de la semaine.

IV. PRESENTATION DE NOTRE EQUIPE

Notre équipe comprend :

- Une co-direction, Madame Julie AMEELS et Monsieur Eddy DUPONT.
- Un pédiatre agréé par l'ONE, le Docteur GANDIBLEUX.
- Deux infirmières, Mesdames Anne-Christine CHARON et Margot CARLIER.
- Deux accompagnantes pédagogiques, Gaël WIJNS (pour le SAE) et Catherine VAN HECKE.
- Deux assistantes sociales, Mesdames Cécile PLISNIER (SAE) et Patricia RASSON
- 18 puéricultrices : Cindy, Corinne, Pascale, Manu, Valérie, Elisabeth, Coralie, Stéphanie T, Isaline, Sandra, Alexandra, Evi, Gillian, Sarita, Océane, Lara, Nancy, Anaïs, Lauralyne, Eloïse
- Une employée administrative, Madame Marie-Hélène WARNY.
- Deux auxiliaires professionnelles pour assurer l'ensemble de l'intendance au sein de la crèche, Kettou et Monika.

Au niveau de la déontologie, le personnel est tenu au secret professionnel. Chacun veille à garantir le respect de ce qui lui est confié. Les informations qui ne servent pas à l'enfant et à son épanouissement n'ont pas de place en crèche.

V. LA CRECHE EST UN LIEU DE FORMATION



Notre crèche contribue à la formation de futures puéricultrices et infirmières, en les accueillant en stage. Nous veillerons à vous avertir de leur présence et à vous les présenter.

Les enfants ne sont pas confiés seuls aux stagiaires. Ils/elles sont sous la responsabilité d'une puéricultrice tuteur et sont soumis au secret professionnel.

VI. LA CONSULTATION MEDICALE A LA CRECHE

Deux à trois fois par mois (selon les besoins), l'infirmière (Anne-Christine) organise une consultation médicale. Celle-ci a lieu avec Le Docteur Gandibleux, pédiatre, qui suit le développement et la croissance de l'enfant et donne des conseils en matière de santé et d'alimentation.

Les enfants sont vus à leur entrée à la crèche, à 9 mois, 18 mois et à 30 mois. Les examens médicaux sont gratuits et obligatoires.

Le pédiatre peut vacciner votre enfant avec votre autorisation. L'enfant sera alors vu plus souvent en consultation (aux dates de vaccination).

La consultation a lieu, en présence des parents (prévenus +/- 3 semaines avant la date de la consultation) et/ou de la puéricultrice qui le connaît bien.

Une consultation de dépistage visuel est organisée à la crèche +/- 2 fois par an pour les enfants entre 18 mois et 3 ans.

VII. LE CONTRAT D'ACCUEIL

Lors de l'entrée de votre enfant à la crèche, il vous sera demandé de prendre connaissance et de signer le contrat d'accueil.

Ces documents fixent les droits et obligations du pouvoir organisateur, du personnel et des parents. Ils contractualisent l'accueil de votre enfant.

Le contrat d'accueil est contresigné par le Président, le Directeur Général du CPAS et la Direction du Centre de la Petite Enfance. Nous gardons un exemplaire dans le dossier de votre enfant et l'autre vous est remis.

Le projet éducatif

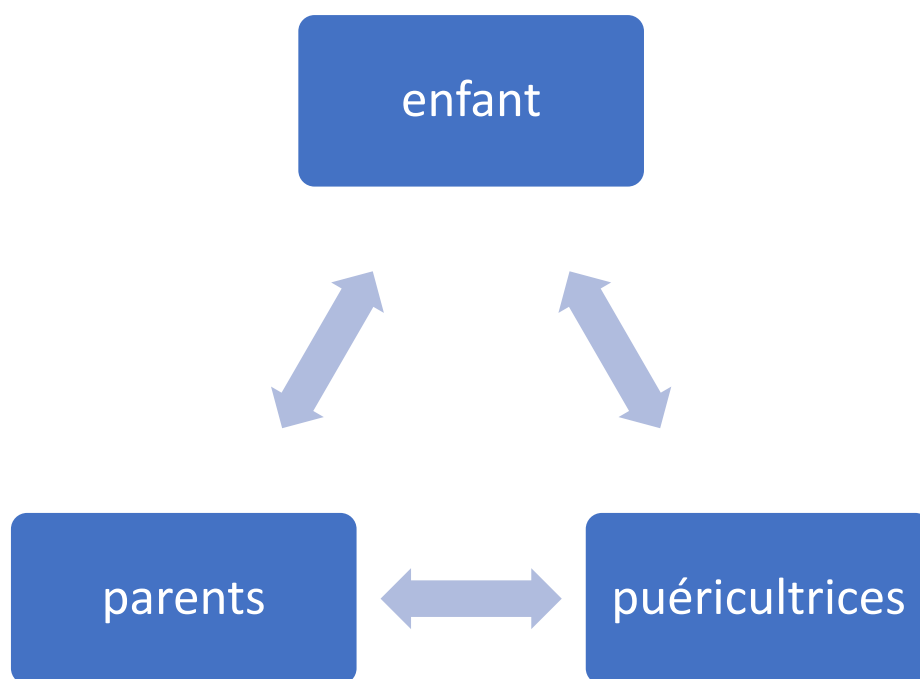
Notre crèche les Petites Arsouilles est un lieu d'Accueil. Ce document permet de décliner les aspects que nous souhaitons mettre en avant.

Une notion importante pour cette aventure que votre enfant va vivre à la crèche est celle de la continuité. Celle-ci va lui permettre de grandir avec un sentiment de sécurité, faite de cohérences.

Cette continuité débutera par la construction d'un lien de confiance entre vous, parents, votre enfant et l'équipe de professionnels, de puéricultrices, notamment via la période de familiarisation (voir point II) puis se marquera dans les pratiques quotidiennes (voir plus loin).

Elle servira de base lors des échanges quotidiens (oraux - écrits) entre les professionnels et avec vous, les parents.

Elle permet aussi de réfléchir à l'organisation au sein de la nouvelle crèche, notamment en début et en fin de journée.



I. Les sections

Notre crèche est construite sur 2 niveaux et se décline en 7 sections.

Au rez-de-chaussée, outre des locaux administratifs, la section des Grands (les « Pirates »), prévue pour accueillir 19 enfants simultanément, au maximum.

A l'étage, on retrouve d'abord la section des « Petits Grands » (les « Matelots ») prévue pour 14 enfants. Après avoir traversé la passerelle, on trouve 5 sections prévues pour accueillir entre 12 et 14 enfants (les « Moussaillons ») et donnant sur l'Agora.

L'Agora est un espace multi fonctionnel permettant notamment à des enfants de différentes sections de se retrouver. Il comprendra également un coin pour les familles et un module psychomoteur.

II. La familiarisation

La familiarisation permet la création du lien de confiance entre la professionnelle, l'enfant et sa famille.

Elle débute par un moment collectif où nous invitons les parents des futurs enfants entrants à un temps d'échange, un soir, en présence de l'équipe encadrante. Cela permet de répondre à différentes questions, évoquer nos pratiques et éventuellement planifier les premières rencontres individuelles.

Le petit carnet de « Bienvenue chez les Moussaillons » qui vous a été remis, vous explique en détail les différentes étapes de celle-ci. On y décrit l'organisation, la progressivité des moments (d'abord 30 minutes en présence d'un parent, puis 30 minutes seul,...) et son déroulement.

A travers ce moment nous souhaitons apprendre à connaître votre enfant dans son quotidien afin de pouvoir lui offrir des réponses les plus adéquates et rassurantes par rapport à ce qu'il connaît déjà.

C'est le point de départ de la notion de continuité que nous développerons à travers les notions de :

- puéricultrice de référence
- l'aménagement
- nos pratiques

III. Les puéricultrices référentes et co-référentes

Nous avons fait le choix de travailler selon le principe de la « référente », afin de permettre à chaque enfant d'avoir une personne qui aura une connaissance fine de ses besoins spécifiques et de maintenir des repères dans ses habitudes.

Chaque puéricultrice référente aura un groupe de maximum 7 enfants simultanément, qu'elle accueillera dès l'entrée à la crèche et ceci jusqu'à la sortie à l'école, sauf, évidemment, circonstances particulières (absence de longue durée par exemple)

Par la connaissance de son groupe, la puéricultrice peut verbaliser, accompagner, soutenir les différentes émotions que vivra l'enfant. Ceci est essentiel afin que le cadre offre une sécurité affective, dans lequel il grandira et lui donnera la confiance pour partir à la découverte de son monde.

En plus des puéricultrices-référentes, d'autres puéricultrices assureront un rôle de co-référentes. Ce sera d'une part la collègue référente d'un autre groupe au sein du même espace (en fonction des horaires par exemple) mais aussi des collègues prévues pour « renforcer » les groupes en fonction des âges, des besoins et du nombre d'enfants.

IV. L'aménagement des espaces

Afin de proposer une continuité dans l'aménagement de l'espace pour les enfants, nous allons être attentifs à son développement moteur. Il y aura donc une évolution progressive de l'aménagement mais qui ne dépendra pas des « passages » mais bien de leur besoins moteurs et cognitifs.

Nous retrouvons la notion de sécurité affective en garantissant une ligne de conduite commune à toute la crèche et une continuité dans les aménagements. Ceci permet à l'enfant, lorsqu'il change d'espace avec sa puéricultrice de référence, de retrouver des points de repère.

Dès lors, nous basant sur le concept de la motricité libre, le bébé sera le plus souvent possible positionné sur le dos, sur un tapis avec différentes sortes de jeux autour de lui, afin qu'il puisse les saisir, exercer cette motricité et peut-être se retourner dès qu'il sera prêt. Chaque enfant peut ainsi grandir en fonction de son propre rythme.

Peu à peu il va commencer à se déplacer et la sécurité de l'espace attirera toute notre attention.

De petites stimulations motrices seront proposées comme des modules bas. Ceux-ci évolueront en taille et possibilités (pentes, ponts, toboggans,) en fonction des besoins moteurs des enfants du groupe et ceci toujours en veillant à leur sécurité.

D'autres propositions seront faites dans les domaines de la manipulation (remplir/vider, cubes, jeux de construction, d'encastrement, ...)

Tout doucement les jeux symboliques seront introduits comme les poupées, les dinettes, les garages, les animaux,...

Il est important pour nous d'offrir toutes ces sphères de jeux aux enfants en simultanée car nous avons conscience que chaque enfant a des besoins spécifiques également dans le domaine de son développement cognitif. Avec une richesse de jeux, chacun peut se diriger vers l'activité qui l'intéressera et lui permettra de grandir.

Que chaque enfant soit libre de choisir son activité est une notion importante lors de sa vie à la crèche car cela permet de prendre progressivement conscience de lui-même, de renforcer sa confiance et tendre vers plus d'autonomie.

V. Les pratiques

1. Les repas :

Ce moment est propre à chaque enfant car on ne peut comparer l'appétit, le goût, l'intensité affective de ce que l'enfant vit pendant le repas avec celui d'un autre enfant.

Les informations pratiques sont reprises dans la brochure « Bienvenue chez les Moussaillons ».

Nous attachons une grande importance à l'équilibre alimentaire (collaboration avec la diététicienne de la cuisine centrale du CPAS - la « Cuisine de Mononk ») et la découverte de nouveaux aliments.

Nous veillerons donc tout d'abord à être à l'écoute de ce que l'enfant aura vécu avec vous à la maison autour de ce moment (allaitement, biberons, modification alimentaire, ...)

Il est primordial d'offrir une continuité entre ce qu'il mange à la maison et ce qu'il mange à la crèche (lait, textures, aliments...)

D'un point de vue affectif, le repas est tout d'abord un moment « privilégié » individuel où la puéricultrice (référente) sera 100% disponible.

Petit à petit votre enfant passera progressivement d'un moment individuel à un moment collectif avec d'autres enfants à table. Ici aussi l'observation fine de votre enfant sera importante afin de s'assurer qu'il est prêt pour « partager » sa table. La puéricultrice aura alors

une relation plus « collective » avec un petit groupe tout en veillant à la qualité de la relation individuelle avec chaque enfant.

Cette observation fine permettra de voir si l'enfant s'intéresse à la cuillère, peut commencer à manger seul, sait s'asseoir sur une chaise et tient bien assis.

Le moment qui précède le repas est un moment de transition qui va engendrer des pratiques différentes en fonction de l'âge moyen du groupe. L'important de manière générale est de bien verbaliser (de manière plus individuelle chez les plus petits, plus collective chez les grands). D'autre part, la mise du bavoir, l'arrivée du chariot, une petite chanson pour les repas va permettre progressivement aux enfants d'anticiper ce moment si important.

2. Le sommeil

Nous veillons toujours à respecter le rythme de sommeil des enfants. Pour se faire, les 5 sections de l'Agora (les « Moussaillons ») ont deux chambres (où chaque enfant a son lit personnalisé) et un espace d'activité.

Chez les petits grands (les « Matelots ») et les grands (les « Pirates ») les hamacs sont installés dans le lieu de vie (ils dorment en général une sieste, après le repas). Cependant, un espace sommeil peut être délimité par des cloisons amovibles si certains ont besoin de plus de sommeil ou de plusieurs moments de sommeil.

Nous profitons de ces moments pour aérer les espaces de vie.

3. Organisation de matin et du soir.

Le matin, les 2 groupes des plus petits (+/- jusqu'à 1 an) sont accueillis dans leur section afin de garantir à l'enfant une sécurité au niveau du lieu qu'il connaît bien ainsi qu'un accueil par une puéricultrice de la section.

Les enfants des autres sections sont accueillis dans l'Agora aménagée afin de permettre une rencontre entre les enfants mais aussi une itinérance ludique (pour plus de découvertes motrices, sensorielles, etc...)

Les enfants qui arrivent avant 7h30 peuvent profiter d'un déjeuner organisé dans une section.

Vers 8h, les enfants partent dans leurs sections respectives.

La fin de journée voit à nouveau les enfants de plus d'un an se regrouper. Vers 17h15, les enfants se retrouvent dans l'Agora pour profiter de cette espace en attendant l'arrivée de leurs parents.

Lors de l'accueil du matin de chaque enfant, nous lui proposons un moment de transition avec le parent, il procèdera au transférer sa photo de « Maison » à « Crèche » (panneau à l'entrée

de chaque section). Le soir, la démarche inverse est faite. Cela crée avec l'enfant des moments symboliques et de transitions.

4. Place active de l'enfant/place de l'adulte

Le jeu libre permet à l'enfant de faire ses choix, de prendre des initiatives. L'enfant fait ses propres expériences. Durant ces jeux libres, l'adulte se place en tant qu'observateur, comme un phare ; il observe finement les enfants dans leurs moments de jeux et peut percevoir leur centre d'intérêt. Cela permet aussi de les accompagner dans leur singularité. L'adulte peut aussi être amené à se positionner comme médiateur notamment lorsque l'enfant seul ne sait pas gérer une situation où son émotion vient à déborder.

Un accompagnement verbal est important. Il permet à l'enfant de pouvoir mettre des mots sur ce qu'il vient de vivre et ce qu'il ressent et à l'adulte d'observer comment l'enfant réagit à cet échange. Il peut être rassuré de savoir qu'il a le droit de ressentir cette émotion et de pouvoir l'exprimer.

Des règles doivent être mises en place et expliquées : « je me respecte, je respecte l'autre, je respecte le matériel ». Toutes les interventions de l'adulte vont subtilement amener la notion de « partage » qui va doucement s'installer à la crèche.

Parfois les enfants souhaitent s'imiter entre eux et vont donc prendre le jeu que le copain possède. Dès lors, il semble intéressant et important d'avoir les mêmes jeux en plusieurs exemplaires afin qu'un enfant puisse imiter l'un de ses copains sans lui « prendre » le jouet.

Une autre façon d'affiner nos observations face aux enfants tout en leur offrant une plus large gamme de manipulations est de proposer aux enfants d'une même section (pour les Matelots et les Pirates) des sous-groupes d'activités.

Le développement du langage de l'enfant est soutenu par ces différents moments de verbalisation mais aussi les moments de lecture (voir plus loin), les échanges avec les pairs, ...

La mise à disposition du doudou de manière permanente fait partie de nos pratiques quotidiennes. Cependant, lorsque l'enfant grandit et peut s'en détacher, nous lui proposons de le déposer dans une pochette qui lui reste accessible s'il en a besoin.

5. La communication

Afin de garantir la continuité et l'ajustement des soins et des besoins de votre enfant, voici différents outils que nous avons mis en place.

Ils sont sources de réflexions et d'évolutions permanentes.

Avec les familles

La communication orale est notre premier outil de travail que cela soit entre collègues pour une meilleure cohérence dans notre travail avec les enfants et avec vous, parents !

C'est lors des accueils du matin et du soir que nous prendrons un moment pour recueillir les informations importantes. Si vous souhaitez vous entretenir plus longuement avec nous sur un sujet spécifique, nous organiserons ce moment avec vous avec plaisir.

En ce qui concerne la communication écrite :

- Ce projet d'accueil est déjà un premier outil qui nous permet de vous transmettre quelques pratiques qui nous sont chères.

- Le carnet de « bienvenue chez les Moussaillons », l'outil utilisé lors de la familiarisation.

- Le carnet de communication est un outil de transmission quotidienne d'informations concernant le quotidien de votre enfant. Il sera rempli par vos soins concernant son vécu à la maison et rempli par nos soins en ce qui concerne la journée à la crèche.

Passé les premiers mois, nous utiliserons cet outil pour construire avec l'enfant un cahier des souvenirs à la crèche.

- Les panneaux d'informations à l'entrée de la crèche et à l'entrée de chaque section. Vous y trouverez les informations importantes qui concernant l'organisation de la crèche ou de la section, les festivités et anniversaires...

Entre professionnel(le)s

Pour une bonne continuité, chaque puéricultrice établira une fiche récapitulative des informations particulières concernant l'enfant ; traitement de fond, alimentation, allergies, ... ces informations seront communiquées dans un moment formel avec l'infirmière afin que les co-référentes de la section soit informées de ces faits importants. Cette communication permettra également d'être dans une continuité par rapport aux parents qui seront assurés d'une connaissance plus précise de la santé de leur enfant.

- Communication en interne dans chaque section : panneaux d'affichages pour les infos pratiques, doudous, repas, biberons, soins,...)

-Cahier de communication interne pour la communication entre collègues et notes de toutes les infos concernant chaque enfant au quotidien.

6. L'accessibilité

Afin d'être totalement en phase avec les valeurs de notre institution et de l'ONE, nous sommes particulièrement attentifs et bienveillants afin d'éviter toutes formes de discriminations, que ce soit en lien avec le genre, la religion, le handicap ou encore financier.

7. Les activités extérieures

Notre crèche dispose de deux espaces extérieurs. Le premier est une terrasse pour les enfants de la section des Matelots. Le second est une terrasse avec jardin pour les Pirates. Dès que le temps est sec nous proposons aux enfants de sortir.

Pouvoir se dépenser à l'extérieur, s'oxygéner est important et le jardin permet de nombreuses découvertes autres que les jeux intérieurs.

En tenant compte de l'organisation, chaque enfant de la crèche pourra avoir l'occasion de profiter des espaces extérieurs.

VI. Soutien dans l'activité professionnelle.

- Des réunions d'équipes ont lieu de manière trimestrielle afin de pouvoir échanger sur nos observations, trouver des pistes en fonction des problématiques soulevées et amener de nouveaux outils à nos pratiques.
- Des réunions générales ont lieu 3 X par an, un vendredi de 16h30 à 18h (nous fermons alors la crèche plus tôt). Cela permet d'aborder des sujets plus transversaux à l'échelle de l'ensemble de l'institution
- 2 x par an, nous fermons la crèche pour organiser des journées pédagogiques. Cela permet à l'ensemble de l'équipe de partager un sujet particulier, d'envisager un projet à l'échelle de la crèche, de suivre une formation,...

Un planning est remis aux parents en début d'année afin qu'ils puissent s'organiser.

- Concernant les formations, le staff est attentif au besoin de chaque membre du personnel, notamment mis en avant lors des entretiens de fonctionnement. D'autre part, nous veillons à choisir des formations en lien avec notre projet d'accueil afin d'aller plus loin dans nos pratiques ou éventuellement les remettre en question. Il est important également d'être équitable sur ce sujet.

VII. Les projets

1. Ecocrèche

Nous sommes rentrés depuis le mois de mars 2024 dans le programme éco-crèche de l'ONE. Celui-ci consiste à une réflexion permanente dans les différents domaines tels que nos consommations énergétiques, notre consommation d'eau, les produits de soins, les matériaux recyclables (privilégier le bois par exemple), écologiques, les gants de toilettes lavables,...

Nous tentons sans cesse de réfléchir à notre engagement pour une consommation durable. Notre réflexion est en alerte quant aux sujets suivants : Consommation énergétique, matériel, eau, tri des déchets, alimentation,

2. Propositions culturelles et sociales

Lecture

Une collaboration avec la bibliothèque communale permet d'enrichir la découverte de livres variés avec les enfants.

Les moments de lecture que nous leur offrons permettent les premières manipulations avec « l'objet livre », l'enrichissement du vocabulaire, le développement de l'imagination....

Intergénérationnel

Partageant (en partie) notre bâtiment avec la Résidence « Les Cayoteux » (Maison de Repos du CPAS de Soignies), nous envisageons des activités intergénérationnelles.

Journée à la ferme

Tous les ans les grands passent une journée dans une ferme pédagogique, à la découverte des animaux.

C'est la plupart du temps avant le départ à l'école et c'est une première « excursion »

Brosser, nourrir, observer les animaux est toujours un beau moment pour eux.

Pique-niquer au sein de la ferme, encadrés par l'équipe de la crèche et les animatrices du site rajoute encore du piment à « l'aventure ».

D'autre part, nous organisons des moments festifs, en présence des parents, à différents moments de l'année (Saint Nicolas, départ des grands pour l'école,...)

